



GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN NORVÈGE

UNE INVITATION À LA DÉCOUVERTE



SOMMAIRE

Le système éducatif norvégien p. 6.

Recherche p. 9.

Conditions d'admission p. 10.

Vivre en Norvège p. 14.

Permis de séjour étudiant p. 18.

Universités et collèges universitaires p. 22.

Programmes d'échanges et bourses d'études p. 25.

..

À PROPOS DE CETTE BROCHURE

Vous trouverez dans cette brochure une brève description du système éducatif norvégien, des informations concernant les domaines de recherche ciblés ainsi que des renseignements pratiques sur la demande de permis de séjour étudiant. Vous trouverez en outre une description générale de la vie en Norvège, notamment quelques informations utiles sur la société norvégienne.

La coopération internationale dans l'enseignement supérieur a constitué un facteur important dans le développement des programmes dispensés en anglais en Norvège. À l'heure actuelle, plus de 200 programmes de master couvrant de nombreux sujets différents et dispensés en anglais sont proposés aux étudiants. Certains établissements offrent également des cursus de niveau licence enseignés en anglais.

La Norvège est l'un des pays en tête pour mettre en œuvre les objectifs fixés par le processus de Bologne en matière d'enseignement supérieur en Europe. Le système de diplômes à trois échelons avec la licence (bachelor), la maîtrise (master) et le doctorat (PhD) a été mis en place avec succès conjointement au système de crédits ECTS. Le standard européen régissant l'enseignement supérieur permet aux personnes souhaitant étudier dans des pays différents d'obtenir facilement la reconnaissance de leurs diplômes.

La Norvège compte environ 70 universités et collèges universitaires. Ceux-ci sont répartis dans les différentes villes du pays et dans sa campagne. La mobilité des étudiants et la coopération internationale sont des objectifs clés du Ministère de l'Éducation et de la Recherche norvégien. À l'heure actuelle, 12 000 étrangers étudient en Norvège et nous espérons en accueillir beaucoup plus !

Pour plus d'informations sur la vie et les études en Norvège, consultez notre site web : www.studyinnorway.no. Ce portail est la passerelle officielle vers l'enseignement supérieur en Norvège.

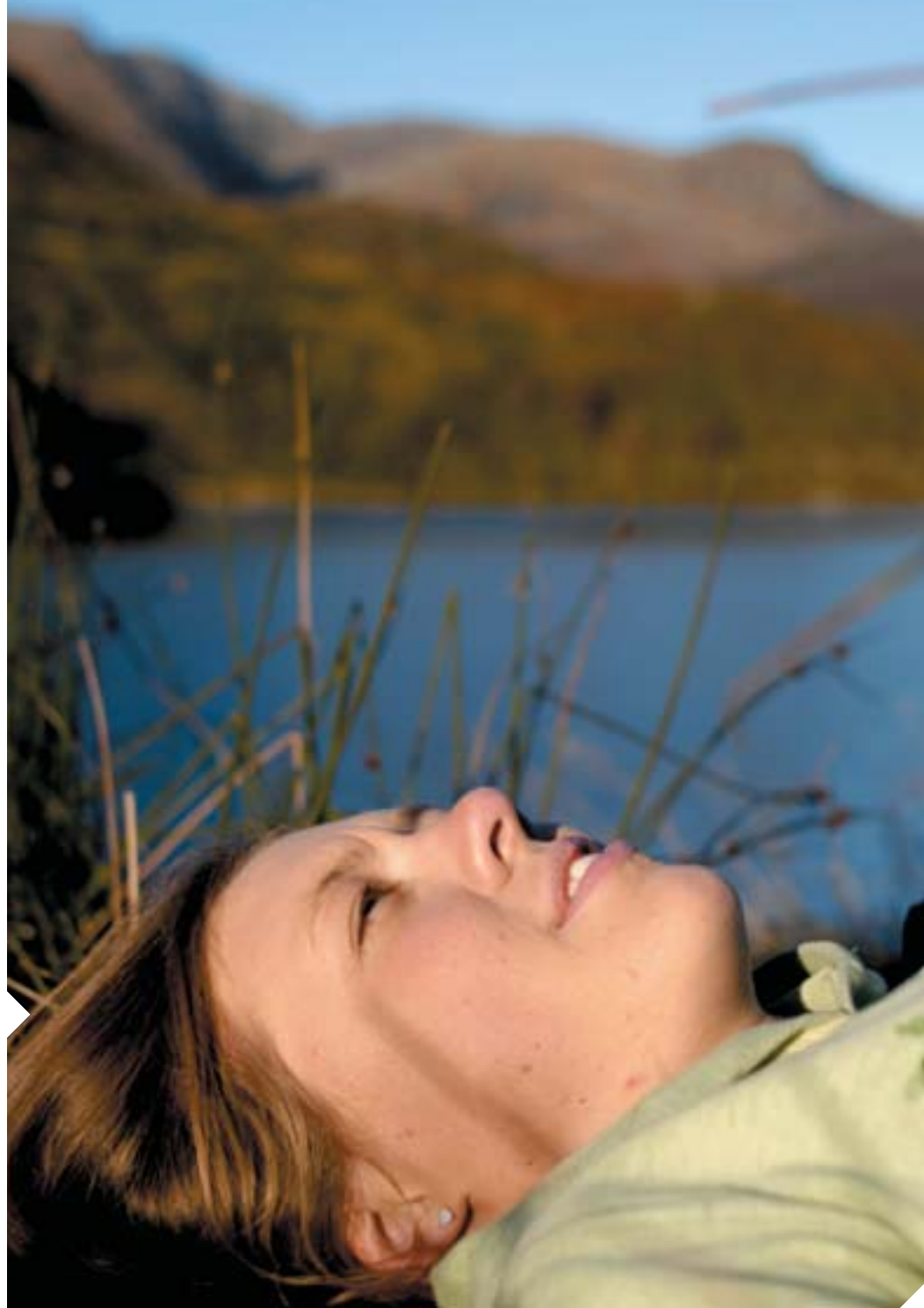
BIENVENUE EN NORVÈGE !

ASPIRATIONS.



Venez découvrir en Norvège un environnement universitaire qui vous permettra d'atteindre les objectifs les plus audacieux et plongez dans une société, une culture et une nature sources d'inspiration et de nombreuses expériences incomparables.

INSPIRATION.



LE SYSTÈME ÉDUCATIF NORVÉGIEN

« L'éducation pour tous » est le principe fondamental du système éducatif norvégien. Conformément à la loi, chaque enfant est assuré d'une scolarité pendant 13 ans au moins, quels que soient ses origines sociales ou culturelles et ses éventuels besoins particuliers. Le Ministère de l'Éducation et de la Recherche est déterminé à faire du système éducatif norvégien l'un des meilleurs au monde, grâce à un accès à l'enseignement tout au long de la vie.

LE SYSTÈME SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

En Norvège, la scolarité est obligatoire pendant 10 ans et les enfants commencent l'école à l'âge de 6 ans. Depuis l'automne 1994, toute personne âgée de 16 à 19 ans bénéficie de plein droit à trois ans d'enseignement secondaire, menant soit à des études supérieures, soit à une qualification professionnelle ou encore à une qualification partielle. En Norvège, l'enseignement secondaire comprend uniquement les classes de seconde, première et terminale.

La Norvège possède un enseignement de lycée uniforme, qui allie enseignement théorique général et formation professionnelle en leur donnant la même priorité. Les deux enseignements sont dispensés en parallèle, souvent dans le même établissement scolaire. Avant d'entamer la classe de seconde, les élèves sont invités à choisir l'une des 15 filières proposées. Chaque filière mène à plusieurs spécialisations possibles en première et terminale (cours avancés I et II). Continuer en apprentissage est aussi une option pour les filières à vocation professionnelle.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF SUPÉRIEUR

Les établissements agréés par l'État norvégien comptent six universités générales, six universités spécialisées, 25 collèges universitaires et deux écoles nationales des beaux-arts, ainsi que 29 établissements privés d'enseignement supérieur agréés au niveau institutionnel ou proposant des programmes agréés. L'entrée dans ces établissements est généralement soumise à l'obtention d'un diplôme de niveau baccalauréat.



Le système éducatif supérieur comprend tous les programmes et/ou institutions agréés. À l'exception de quelques collèges universitaires privés, l'ensemble de l'enseignement supérieur dépend de l'État.

Le système de collèges universitaires nationaux a été mis en place afin de décentraliser et d'augmenter la disponibilité de l'enseignement supérieur dans toute la Norvège. Les collèges universitaires proposent des programmes de niveau licence (bachelor) et master ainsi qu'un certain nombre de programmes d'orientation plus professionnelle. La durée de ces programmes d'études est habituellement de deux à quatre ans. Certains cursus de niveau licence sont proposés à l'université comme dans un collège universitaire. De nombreux étudiants combinent les cours de ces deux types d'établissements pour l'obtention de leur diplôme.

De manière générale, la scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur est gratuite, même si des frais peuvent être exigés pour certains programmes d'études professionnelles, de formation continue ou d'enseignement spécialisé ainsi que pour les études dans les établissements privés.

Outre l'enseignement, tous les établissements d'enseignement supérieur, et en particulier les universités, sont responsables de la conduite de la recherche fondamentale, ainsi que de la formation des chercheurs, au travers d'études de niveau master et de programmes de doctorat. L'année universitaire commence à la mi-août et s'étend sur 10 mois.

DIPLÔMES

La Norvège met en œuvre depuis 2003 les objectifs du processus de Bologne en matière d'enseignement supérieur en Europe. La plupart de ces éléments ont été mis en place au travers d'une réforme de la qualité. L'un des points essentiels a été la mise en place du système appelé en France LMD, délivrant les grades de bachelor (licence), master et doctorat, conformément au standard européen.



Grâce à la mise en place de ce nouveau système de diplômes, il est plus facile, pour les étudiants ayant complété ou effectué une partie de leurs études en Norvège, d'obtenir la reconnaissance de leur diplôme à l'étranger.

Le diplôme Høgskolekandidat est obtenu au bout de deux années d'études. Il est possible de compléter ce diplôme afin d'obtenir une licence (bachelor). Ce diplôme est délivré par les collèges universitaires d'état ainsi que quelques établissements privés.

Le diplôme de licence est délivré par les universités d'état, les universités spécialisées, les collèges universitaires ainsi qu'un nombre important d'autres établissements d'enseignement supérieur, privés comme publics. Il est obtenu au bout de trois années d'études. Les écoles nationales des beaux-arts délivrent un diplôme de licence obtenu après quatre années d'études.

Le diplôme de master est délivré par les universités d'état et les universités spécialisées, plusieurs collèges universitaires ainsi que certains établissements privés. Il est obtenu au bout d'une à deux années d'études. Le mémoire de master (30 à 60 crédits ECTS) est un travail de recherche indépendant qui constitue une part importante de ce diplôme.

Pour favoriser la coopération internationale, des cursus de niveau master en anglais ont été mis en place dans les universités et les collèges universitaires ainsi que dans certains établissements privés.

Diverses formations professionnelles sont délivrées par les établissements d'enseignement supérieur publics et certains dans le privé. Les formations durent de quatre à six ans et certaines donnent accès à un titre protégé.

Le doctorat (PhD) demande trois ans d'études au-delà du master ou d'une formation professionnelle. Les études doctorales sont axées autour de la recherche et sont proposées par toutes les universités ainsi que par quelques collèges universitaires et établissements privés.

SYSTÈME DE CRÉDITS ET NOTATION

L'année universitaire s'étend sur 10 mois, normalement de la mi-août à la mi-juin. Chaque cours correspond à un nombre de crédits selon le standard ECTS (European Credit Transfer System). Une année universitaire compte 60 crédits ECTS pour des études à temps plein.

Les notes correspondant aux examens de niveau licence et supérieurs sont attribuées selon une échelle allant de A (meilleure note) à F (note la plus mauvaise), un E étant l'exigence minimale pour être reçu. Certains examens sont sanctionnés d'un résultat exprimé par le passage ou l'échec.

RECHERCHE

Au travers de la coopération internationale, la recherche fondamentale et l'innovation, la Norvège souhaite devenir l'un des premiers pays dans le domaine de la recherche. Les domaines cibles de la recherche norvégienne sont répertoriés ci-dessous.

- > Recherche marine
- > Climat et énergie
- > Médecine et santé
- > Alimentaire
- > Technologies de la communication (IKT)
- > Biotechnologie
- > Sciences des matériaux, nanotechnologie

Le Conseil norvégien de la recherche joue un rôle vital dans le développement et la mise en place de la stratégie de recherche du pays. Il fait office de conseil gouvernemental, identifiant les besoins présents et futurs en matière de connaissances et de recherche, et finance la recherche indépendante, les programmes de recherche et la participation norvégienne à la recherche internationale.

Afin de garantir la qualité de la recherche, 13 centres d'excellence ont été établis, ayant pour objectif de permettre à un nombre plus important de chercheurs et de groupes de recherche d'atteindre les plus hauts standards internationaux. Dans l'avenir, l'intention est d'établir des centres similaires pour l'innovation s'appuyant sur la recherche. Ceux-ci se concentreront alors sur le développement des capacités du secteur commercial et sur la stimulation de l'innovation au travers d'alliances étroites entre entreprises et établissements de recherche.

Les étudiants et chercheurs souhaitant effectuer des projets de recherche en Norvège souhaiteront sans doute consulter la section concernant les bourses de recherche internationales du site web www.rcn.no.

Le site web est hébergé par le Conseil norvégien de la recherche et offre d'autres informations, chiffres et faits intéressants sur les activités de recherche en Norvège.

■ ■



CONDITIONS D'ADMISSION

L'agence nationale pour l'assurance qualité dans l'éducation (NOKUT) est un corps gouvernemental indépendant dont le but est la protection et le développement de la qualité des établissements d'enseignement supérieur norvégiens. Cette tâche est accomplie au travers de l'évaluation, de l'accréditation et de la reconnaissance des systèmes qualité, des établissements et des programmes d'études. Le NOKUT traite également les demandes individuelles d'équivalence d'études supérieures à l'étranger.

Une liste a été établie, récapitulant les informations relatives aux conditions minimales à remplir au niveau universitaire et les conditions d'entrée s'appliquant aux personnes ayant effectué leurs études à l'étranger. Cette liste appelée GSU (anciennement liste SIS) indique le niveau d'études exigé des postulants, en fonction de leur pays d'origine, pour l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur norvégiens. Elle comprend notamment toutes les exigences concernant le niveau d'anglais.

Vous trouverez une version à jour de la liste GSU sur www.nokut.no/swi4437.asp.

CONDITIONS REQUISES POUR LES PROGRAMMES DE NIVEAU LICENCE (BACHELOR)

L'admission à l'enseignement supérieur en Norvège exige en premier lieu un diplôme étranger de fin d'études secondaires considéré équivalent au diplôme norvégien. Veuillez consulter la liste GSU mentionnée plus haut, pour des informations plus précises concernant votre pays. Certains programmes d'universités et de collèges universitaires ont des exigences d'admission spécifiques, le plus souvent ayant trait à des approfondissements et spécialisations au lycée. Chaque établissement fournira davantage d'informations sur ses conditions d'admission et chaque candidature fera l'objet d'une procédure de reconnaissance des acquis par l'établissement.

CONDITIONS REQUISES POUR LES PROGRAMMES DE NIVEAU MASTER

Les conditions d'entrée sont établies par chaque université ou collège universitaire qui procède à une reconnaissance des diplômes de tout candidat.



Les candidats aux programmes de master doivent en général avoir obtenu un diplôme de niveau licence (bachelor) d'une durée de 3 ans au minimum, ou une qualification équivalente. Le cursus doit inclure des cours correspondant à au moins un an et demi d'études à plein temps d'un sujet ayant trait au programme pour lequel la candidature est posée. Une mention est habituellement exigée pour que l'admission soit examinée.

Dans certains cas, la première année d'études, et parfois aussi la deuxième année, dans un établissement d'enseignement supérieur étranger pourraient ne pas être reconnues comme équivalentes aux études supérieures en Norvège. Veuillez consulter la liste GSU mentionnée plus haut, pour des informations plus précises concernant votre pays.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, contactez directement l'établissement.

CONDITIONS REQUISES EN ANGLAIS

Veuillez noter que les conditions énoncées ci-après sont d'ordre général. Certains programmes peuvent faire l'objet de conditions supplémentaires. Les candidats énoncés ci-après sont dispensés des conditions d'admission ayant trait au test d'anglais.

- > Candidats de l'UE/EEE et/ou du Conseil de l'Europe/UNESCO-Cepes, ayant suivi au minimum sept années d'études d'anglais langue étrangère au cours de leurs études secondaires.
- > Candidats ayant obtenu un diplôme de niveau licence (bachelor) enseigné principalement en anglais.
- > Candidats ayant obtenu un A-level en anglais dans un établissement d'études secondaires.

Tout autre candidat doit présenter l'un des tests ou diplômes suivants :

- > Test of English as a Foreign Language (TOEFL) avec un score minimal de 500 (épreuve sur papier) ou 170 (sur ordinateur).
- > International English Language Testing Service (IELTS) avec un score minimal de 5,0.
- > Advanced Placement International English Language examination (APIEL) avec un score minimal de 3,0.
- > Universités de Cambridge/Oxford :
 - First Certificate in English
 - Certificate in Advanced English
 - Certificate of Proficiency

Vous répondez également aux critères de compétence en anglais :

- > Si vous avez suivi un an d'études de niveau universitaire dans un pays anglophone (Australie, Canada, Irlande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis) où la langue d'enseignement est l'anglais.
- > Si vous avez terminé des études de niveau universitaire avec l'anglais comme matière principale.

Toutes les candidatures doivent être directement soumises aux établissements concernés. Vous trouverez une liste complète des universités et des collèges universitaires norvégiens page 22. Veuillez noter que la connaissance de la langue norvégienne est le plus souvent requise pour les programmes de niveau licence (bachelor).

RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ÉTRANGERS

L'unité de reconnaissance internationale du NOKUT traite les demandes de reconnaissance générale de diplômes étrangers. Le NOKUT gère les demandes de reconnaissance générale des qualifications étrangères et délivre un certain nombre de crédits ECTS. Il détermine également le niveau et la portée/durée du cursus correspondant au diplôme norvégien.

Les établissements d'enseignement supérieur gèrent les demandes de reconnaissance spécifiques, par exemple pour déterminer qu'une qualification étrangère est équivalente à un diplôme, une partie d'un diplôme ou une autre qualification délivrée par l'établissement concerné.

Pour plus d'informations sur cette législation, visitez www.nokut.no/sw13106.asp



Les demandes de reconnaissance peuvent être envoyées à l'Agence nationale pour l'assurance qualité dans l'éducation (NOKUT) ou aux universités et collèges universitaires :

<http://www.nokut.no/sw13118.asp>

SUPPLÉMENT AU DIPLOME

Le supplément au diplôme (Diploma Supplement, DS) est un document international donnant une description détaillée des enseignements suivis par un diplômé. Il ne remplace pas le diplôme, mais l'accompagne. Le DS possède un format standard composé de 8 parties. La partie n°8, décrivant le système d'enseignement supérieur du pays, est un texte standard inclus dans tous les suppléments au diplôme émis dans le pays concerné. Le DS fait déjà partie des systèmes électroniques d'inscription des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur norvégiens. Il est fourni gratuitement aux diplômés.

■ ■



VIVRE EN NORVÈGE

SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE

La bonne qualité de vie qu'offre la Norvège est soulignée par son classement en tête, à plusieurs reprises, dans le Rapport mondial sur le Développement Humain de l'ONU. Les Norvégiens ont à cœur le respect des valeurs égalitaires. Comparé à d'autres pays, l'égalité des sexes y est bien établie. L'État-providence norvégien s'est développé après la Seconde Guerre Mondiale et les hommes politiques n'ont jamais disputé ce principe. La Norvège compte 4,6 millions d'habitants et possède un taux de criminalité qui compte parmi les plus faibles au monde.

VIE ÉTUDIANTE

« L'éducation pour tous » est le principe fondamental en Norvège et, à quelques exceptions près, il n'y a pas de frais de scolarité. Le pays compte plus de 11 000 étudiants étrangers et, selon les statistiques, leur nombre

augmente. Toutefois, la capacité d'accueil est loin d'avoir atteint sa limite. Pour les universités et les collèges universitaires, il est essentiel que les étudiants étrangers se sentent bienvenus et à l'aise. La plupart des établissements leur proposent différentes activités lors de leur arrivée dans le pays.

LANGUES

Le pays compte trois langues écrites officielles : le bokmål, le nynorsk et le sami. Cependant, vous n'aurez pas de problèmes si vous parlez anglais. Les enfants l'apprennent dès l'âge de six ans. La plupart des films et séries télévisées passent en version originale sous-titrée.

**LES VILLES NORVÉGIENNES
VOUS PERMETTENT
D'ACCÉDER À TOUTES CES
ACTIVITÉS QUI PIMENTENT
LA VIE ÉTUDIANTE.**



LOISIRS

La plupart des Norvégiens apprécient la vie en plein air et vous pourrez pratiquer sur place des sports extrêmes. Escalade, rafting, ski, V.T.T., pêche, plongée et chasse sont des activités populaires. Les grands espaces vierges offrent des conditions exceptionnelles pour se régaler dans la nature. Pourquoi ne pas tenter l'escalade de l'un des nombreux sommets, faire un périple en canoë dans les fjords ou profiter simplement d'une randonnée tranquille dans les espaces vierges des montagnes ?

VIE CULTURELLE

Bien que les Norvégiens se considèrent comme étant sportifs, ils ne se limitent pas aux randonnées, au cyclisme et au ski. Vous trouverez en Norvège un grand choix de boîtes, bars, cinémas et théâtres. Des groupes et des artistes de renommée mondiale se produisent

régulièrement en Norvège. Outre les menus traditionnels norvégiens, vous aurez le choix parmi une grande variété de restaurants exotiques. Les prix varient comme partout ailleurs et, contrairement aux rumeurs, rien ne vous empêchera d'inclure des visites fréquentes au restaurant dans votre budget d'étudiant.

Pour plus d'informations, visitez www.studyinnorway.no.

■ ■



**LES NORVÉGIENS AIMENT
TRAVAILLER, SANS OUBLIER
DE S'AMUSER. LEUR TERRAIN
DE JEU FAVORI : LE PLEIN AIR.**



PERMIS DE SÉJOUR ÉTUDIANT

Pour étudier en Norvège, une personne étrangère ayant été admise dans un établissement d'enseignement agréé, généralement une université ou un collège universitaire, doit obtenir un permis de séjour étudiant. Tous les étudiants souhaitant séjourner en Norvège plus de 90 jours auront besoin d'un permis de séjour étudiant.

Pour votre demande de permis de séjour étudiant, vous devrez fournir les documents suivants :

DEMANDES VENANT DE PAYS SITUÉS HORS DE L'UE/EEE/AELE :

- > Formulaire de demande avec photo d'identité
- > Photocopie du passeport
- > Pièce justifiant l'admission dans un établissement d'enseignement agréé
- > Programme d'études
- > Certificat d'hébergement/de domicile
- > Attestation de ressources (prêt d'études de la Caisse nationale norvégienne de prêts à l'éducation, dépôt auprès d'une banque norvégienne). Le minimum correspond à 82 900 NOK pour l'année scolaire 2007/2008. Certains établissements et programmes spéciaux demandent des frais de scolarité. Si c'est votre cas, vous devrez également prouver que vous pourrez prendre en charge ces coûts supplémentaires. La Direction de l'immigration norvégienne (UDI) exige généralement que la somme soit déposée dans un compte en banque norvégien et que ce compte soit au nom du candidat. Si l'établissement a mis en place un compte pour l'étudiant, le candidat peut transférer ses fonds sur ce compte.

Les documents exigés varient selon le pays et peuvent faire l'objet de modifications. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la représentation diplomatique ou consulaire norvégienne la plus proche. Si vous vous trouvez en Norvège, veuillez vous adresser à la police ou à UDI. Le demandeur peut se faire accompagner en Norvège de sa famille la plus proche. Pour plus d'informations sur les modalités de demande, visitez www.udi.no.



DEMANDES DES PAYS DE L'UE/EEE/AELE

- > Formulaire de demande pour ressortissants des pays de l'UE/EEE/AELE avec photo d'identité
- > Pièce justifiant l'admission dans un établissement d'enseignement agréé
- > Déclaration ou attestation de ressources. Le minimum correspond à 82 900 NOK pour l'année scolaire 2007/2008. Quelques établissements et programmes spéciaux perçoivent des frais de scolarité. Si vous allez étudier dans l'un de ces établissements, vous devrez également prouver que vous pourrez prendre en charge ces coûts supplémentaires.
- > Assurance maladie (privée, formulaire E ou Carte européenne d'assurance maladie) valable pour toute la période des études.
Les ressortissants des pays de l'UE/EEE/AELE peuvent faire leur demande depuis la Norvège. Le demandeur peut se faire accompagner en Norvège de sa famille la plus proche. Pour plus d'informations sur les modalités de demande, visitez www.udi.no.

OÙ FAIRE LA DEMANDE ?

Vous devez vous adresser à la représentation diplomatique ou consulaire norvégienne la plus proche. Vous devez absolument vous présenter en personne, muni d'une pièce d'identité en cours de validité. Les demandes envoyées par voie postale ou courriel ne seront pas acceptées. Votre demande sera traitée par UDI. Les ressortissants des pays de l'UE/EEE/AELE peuvent entrer directement en Norvège et déposer une demande sur place. Leur demande doit être adressée au commissariat de police le plus proche, qui l'examinera. Vous devez acquitter des droits d'un montant de 1100 NOK pour votre demande de permis de séjour étudiant en Norvège. Les ressortissants des pays de l'UE/EEE/AELE n'ont pas de droits à acquitter.

Le délai de traitement des demandes varie. Si vous avez une adresse en Norvège, vous recevrez automatiquement par courrier un accusé de réception des autorités de l'immigration. Le délai de traitement y sera indiqué.

Remarque : ces informations couvrent uniquement les règles générales. Pour obtenir des informations complètes et un formulaire de demande en ligne, consultez le site web d'UDI à l'adresse www.udi.no ou appelez le service de renseignements d'UDI pour obtenir des informations mises à jour en norvégien et en anglais.

TUTEUR.

en norske monetare po
styt av Norges b.

Les valeurs égalitaires constituent l'un des fondements de base de la culture norvégienne. Vous allez en faire l'expérience sur le campus comme en dehors de celui-ci. Les relations entre enseignants et étudiants sont décontractées et se définissent par des objectifs communs et un respect mutuel, et non par la distance entre le restaurant universitaire et le bureau du professeur.

AMI.



UNIVERSITÉS ET COLLÈGES UNIVERSITAIRES

UNIVERSITÉS

Norwegian University of Science and Technology (NTNU)
postmottak@adm.ntnu.no
www.ntnu.no

Université de Agder (UiA)
postmottak@uia.no
www.uia.no

Université d'Oslo (UiO)
informasjon@uio.no
www.uio.no

Université de Bergen (UiB)
post@uib.no
www.uib.no

Université de Stavanger (UiS)
post@uis.no
www.uis.no

Université de Tromsø (UiT)
postmottak@uit.no
www.uit.no

Université norvégienne des sciences de la vie (UMB)
postmottak@umb.no
www.umb.no

UNIVERSITÉS SPÉCIALISÉES

Norwegian Academy of Music
mh@nmh.no
www.nmh.no

Norwegian School of Economics and Business Administration (NHH)
nhh.postmottak@nhh.no
www.nhh.no

Oslo School of Architecture and Design(AHO)
postmottak@aho.no
www.aho.no

The Norwegian Lutheran School of Theology (MF)
post@mf.no
www.mf.no

The Norwegian School of Veterinary Science
Post@veths.no
www.veths.no

The Norwegian University of Sport Sciences
postmottak@nih.no
www.nih.no

Outre les établissements universitaires spécialisés, le pays compte deux centres universitaires.

Centre universitaire du Svalbard (UNIS)
post@unis.no
www.unis.no

University Graduate Center (UNIK)
Ipost@unik.no
www.unik.no

COLLÈGES UNIVERSITAIRES

Collège universitaire d'Aalesund
postmottak@hials.no
www.hials.no

Collège universitaire d'Akershus
postmottak@hiak.no
www.hiak.no

Collège universitaire d'Oslo
postmottak@hio.no
www.his.no

Collège universitaire d'Østfold
postmottak@hiof.no
www.hiof.no

Collège universitaire de Bergen
post@hib.no
www.hib.no

Collège universitaire de Bodø
postmottak@hibo.no
www.hibo.no

Collège universitaire de Buskerud
postmottak@hibu.no
www.hibu.no

Collège universitaire de Finnmark
postmottak@hifm.no
www.hifm.no

Collège universitaire de Gjøvik
postmottak@hig.no
www.hig.no

Collège universitaire de Harstad
postmottak@hih.no
www.hih.no

Collège universitaire de Hedmark
postmottak@hihm.no
www.hihm.no

Collège universitaire de Lillehammer
post@hil.no
www.hil.no

Collège universitaire de Molde
post@himolde.no
www.himolde.no

Collège universitaire de Narvik
postmottak@hin.no
www.hin.no

Collège universitaire de Nesna
postmottak@hinesna.no
www.hinesna.no

Collège universitaire de Nord-Trøndelag
postmottak@hint.no
www.hint.no

Collège universitaire de Sogn og Fjordane
post@hisf.no
www.hisf.no

Collège universitaire de Sør-Trøndelag
postmottak@hist.no
www.hist.no

Collège universitaire de Stord/Haugesund
postmottak@hsh.no
www.hsh.no

Collège universitaire de Telemark
opptak@hit.no
www.hit.no

Collège universitaire de Tromsø
postmottak@hitos.no
www.hitos.no

Collège universitaire de Vestfold
studadm@hive.no
www.hive.no

Collège universitaire de Volda
postmottak@hivolda.no
www.hivolda.no

Collège universitaire sami
postmottak@samiskhs.no
www.samiskhs.no

ÉCOLES NATIONALES DES BEAUX-ARTS

Bergen National Academy of the Arts (KHIB)
khib@khib.no
www.khib.no

Oslo National Academy of the Arts (KHIO)
khio@khio.no
www.khio.no

COLLÈGES PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ansgar School of Theology and Mission
ansgar@ansgarhs.no
www.ansgarhs.no

Atlantis Medical College
www.amh.no
atlantismed@amh.no

Barratt Dues Musikk institutt
post@bdm.no
www.bdm.no

Bergen School of Architecture
adm@bergenarkitektskole.no
www.bergenarkitektskole.no/

BI - Norwegian School of Management
info@bi.no
www.bi.no

BTS - Baptistenes teologiske seminar
bts@baptist.no
www.baptist.no

Collège de Rogaland
www.rogalandhs.no
postmottak@rogalandhs.no

Collège universitaire Betanien deakonal
bdh@betanien.no
www.betanien.no

Collège universitaire Diakonhjemmet
dhs@diakonhjemmet.no
www.diakonhjemmet.no

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES UNIVERSITAIRES

Collège universitaire Diakonova
www.diaikonova.no

Den norske Eurytmihøgskole
dne@eurytmi.no
Internet : www.eurytmi.no

Diakonissehjemmets høgskole
dsh@bergendsh.no
www.bergendsh.no

Encefalon
Info@encefalon.no
www.encefalon.no

Fjellhaug
fjellhaug.skoler@nlm.no
www.fjellhaug.no

Frikirkens teologiske høgskole

Gimlekollen School of Journalism and Communication (GSJC)
post@mediehogskolen.no
www.mediehogskolen.no

Høgskolen Landbruk og Bygdenæringar
post@hlb.no
www.hlb.no

NKI Distance Education
post-fj@nki.no
www.nki.no

Norsk gestaltinstitutt
ngi@gestalt.no
www.gestalt.no

Norsk høgskole for helhetsterapi
www.helhet.no

Norsk Lærerakademi
post@nla.no
www.nla.no

Oslo School of Management
omh@nks.no
www.bli.no

Queen Maud's College
dmmh@dmmh.no
www.dmmh.no

Scandinavian School of Management
rmh@online.no
www.markedshoyskolen.no

School of Mission and Theology
und@mhs.no
www.mhs.no

The College of Diaconia and Nursing
resepsjonen@diahuset.no
www.lovisenberg.no

The Norwegian School of Dance
ann.k.norum@dnbh.no
www.dnbh.no

The Norwegian School of Information Technology
oslo@nith.no
www.nith.no

The Rudolf Steiner College of Education
adm@rshoyskolen.no
www.rshoyskolen.no



PROGRAMMES D'ÉCHANGES ET BOURSES D'ÉTUDES

Plusieurs programmes d'échanges, bourses d'études et de recherche sont à la disposition des personnes souhaitant étudier en Norvège. Consultez les informations ci-dessous.

LE PROGRAMME ERASMUS

Si vous êtes étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur européen, vous pouvez bénéficier d'une bourse d'échange Erasmus. 45 établissements de l'enseignement supérieur norvégien participent au programme Erasmus. Pour plus de renseignements, prenez contact avec votre université.

ERASMUS MUNDUS

Le programme Erasmus-Mundus offre des bourses d'études à des étudiants diplômés du premier cycle d'un établissement d'enseignement supérieur de pays tiers (ie tous les pays du monde sauf les pays membres de l'Union Européenne, les pays membres de l'EEE/AELE et les pays candidats à l'adhésion à l'EU) afin de leur permettre de suivre un master Erasmus Mundus. La Norvège est impliquée dans 14 de ces masters. Pour plus de renseignements: http://ec.europa.eu/education/programmes/mundus/index_en.html

SYSTÈME DE QUOTAS

Le gouvernement norvégien offre des bourses d'études à des étudiants issus des pays en voie de développement et des pays d'Europe de l'Est et de l'Asie Centrale par le biais du Système de quotas. Les établissements d'enseignement supérieur norvégiens sont responsables de la sélection et de l'admission des ces étudiants.

LES BOURSES D'ÉTUDES DU GOUVERNEMENT NORVÉGIEN

Le gouvernement norvégien, par le biais de la Section des bourses internationales du Conseil norvégien de la recherche, offre, tous les ans, un certain nombre de bourses destinées à des étudiants et de jeunes chercheurs. Pour plus de renseignements et pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse: www.rcn.no/is

NORAD'S PROGRAMME FOR MASTER STUDIES (NOMA)

Le programme NOMA permet à des étudiants de pays en voie de développement de bénéficier de bourses d'études pour les niveaux master et DU, dans leur pays d'origine. Pour plus de renseignements: www.siu.no/noma

Pour plus de renseignements sur les programmes d'échanges et les possibilités de bourses d'étude, visitez les sites suivants: www.studyinnorway.no, www.siu.no, www.rcn.no, www.lanekassen.no, www.norway.info



S'ACCOMPLIR.

La vie d'étudiant, selon vous, c'est s'accomplir intellectuellement tout en profitant du temps présent ? La Norvège vous comblera. Quelle que soit la portée de vos ambitions, notre système éducatif moderne s'y prêtera au mieux. En parallèle, vous allez savourer une vie étudiante palpitante.

SAVOURER.



**CENTRE NORVÉGIEN DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR (SIU)**

Pb 7800 N-5020 Bergen, Norvège

Téléphone : +47 55308800

Fax : +47 55308801

Courriel : siu@siu.no

www.siu.no

■ ■

■ ■

Publié par/ Le Centre norvégien de coopération internationale
dans l'enseignement supérieur (Siu) 12/2007

Concept et design : Cobra

Imprimé par : Bryne Offset

Photos : Marte Rognerud, Bjørn Jørgensen, Svein Bringsdal,
Arl Tønnessen, Getty Images

Diffusion : 2000

